

III^{ème} ANNEE
No 5

MAI
1900

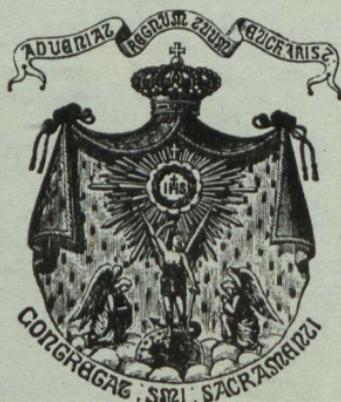
VENITE ADOREMUS

ANNALES DE L'ASSOCIATION

DES

PRÊTRES-ADORATEURS

TU ES
SACERDOS
IN ÆTERNUM
SECUNDUM
ORDINEM
MELCHISEDECH.
(Ps. CIX, 5)

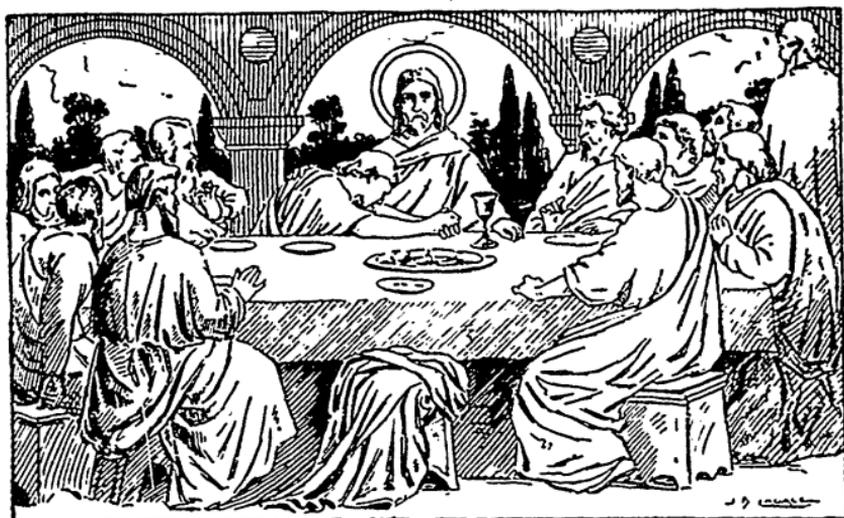


PATER
TALES QUÆRIT
QUI
ADORENT EUM
IN SPIRITU
ET VERITATE.
(JOAN. XIV, 23.)

REVUE MENSUELLE EXCLUSIVEMENT DESTINEE AU CLERGE
Abonnement : 50 cts.

Paraissant le 1^{er} de chaque Mois.

Centre général de l'Association pour le Canada :
Montréal, 320, Avenue Mont-Royal.



Sommaire du Numéro de Mai 1900 :

Notre-Dame du T. S. Sacrement. — Plan d'Instruction eucharistique : Notre-Dame du T. S. Sacrement : de la dignité sacerdotale de Marie. — Retraite mensuelle : Sur la force sacerdotale. — Les modèles du Prêtre-Adorateur : Le curé d'Ars. — Petit courrier de l'Œuvre. — Réponses liturgiques.

Notre-Dame du Très Saint Sacrement



La Très Sainte Vierge, honorée sous le beau titre de Notre-Dame du T. S. Sacrement, voit s'accroître chaque jour parmi les âmes pieuses le nombre de ses fidèles et dévots serviteurs. Cette année, le mois de Marie qui commence donnera, nous l'espérons, un nouvel élan à cette salutaire dévotion. Pour encourager nos vénérés Confrères à la recommander dans leurs paroisses, nous avons le bonheur de leur citer la belle lettre que nous venons de recevoir de S. G. Mgr l'Évêque de Chicoutimi. Déjà, comme on le sait, la plupart des Évêques du Canada ont formellement approuvé le culte rendu à Notre-Dame du Saint Sacrement et accordé des indulgences à l'invocation en son honneur qui se trouve reproduite dans ce dernier document.

Evêché de Chicoutimi, 9 mars 1900.

Mon Rév. Père,

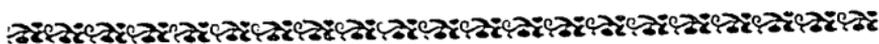
Je suis heureux de m'associer aux nombreux et vénérables Evêques d'Europe et d'Amérique en vous exprimant le vif

désir que j'éprouve de voir les fidèles de mon diocèse aimer et servir, avec une ferveur toujours croissante, la Très Sainte Vierge que les Pères de votre Congrégation, fidèles aux enseignements de leur vénérable fondateur, nous apprennent à vénérer sous le vocable de Notre-Dame du Très Saint Sacrement. Cette dévotion me semble répondre au désir de Notre-Seigneur lui-même, puisque l'Eucharistie, c'est Jésus se donnant à nous tout entier, et que le divin Rédempteur, pour descendre jusqu'à nous, n'a pas pris d'autre route que Marie. Il est donc conforme à sa sainte volonté que nous allions nous-mêmes à Jésus-Christ, qui réside ici-bas dans l'Eucharistie, par la même voie, par Marie, que l'on peut appeler en toute vérité Notre-Dame du Très Saint Sacrement : *Posui Immaculatam viam meam.* (Ps. 17. 33)

Aussi, convaincu que les fidèles de mon diocèse trouveront dans cette dévotion un nouvel aliment à leur piété, j'accorde volontiers, à l'exemple d'un grand nombre d'Ordinaires, *quarante jours* d'indulgence à tous les fidèles de mon diocèse chaque fois qu'ils réciteront avec piété et dévotion l'invocation suivante : *Notre-Dame du Très Saint Sacrement, mère et modèle des adorateurs, priez pour nous que avons recours à vous.*

Veillez agréer, mon révérend Père, l'assurance de mon sincère attachement en Notre-Seigneur.

† MICHEL-THOMAS,
Evêque de Chicoutimi.



Plan d'Instruction Eucharistique

Notre-Dame du Très Saint Sacrement.

Parmi les grandes pensées de foi que Dieu avait mises au cœur du vén. Père Eymard et qui en ont fait le prêtre et l'apôtre de l'Eucharistie, une des plus belles est celle qui lui fit réunir étroitement la dévotion à l'Eucharistie et la dévotion à Marie en la faisant invoquer sous le titre glorieux de Notre-Dame du Très Saint Sacrement.

Loin d'affaiblir la piété envers Jésus-Hostie, cette dévotion ne fait que l'accroître et l'affermir.

Elle nous fait mieux *connaître* l'Eucharistie, en nous faisant remonter à sa source, à cette Vierge bénie qui nous a donné Jésus.

Elle nous la fait mieux *aimer* en nous faisant apprécier la tendresse de la Mère chérie par les mains de laquelle nous est apporté le Pain du Ciel.

Elle nous fait *servir* mieux l'Eucharistie en mettant sous nos yeux le modèle parfait du service eucharistique, tel que Marie l'a accompli pendant les vingt-cinq dernières années de sa vie.

Enfin, en nous adressant à la très sainte Vierge, qui est l'introductrice auprès de Jésus, nous recevons des grâces de pureté, d'humilité, d'amour, qui nous permettent d'approcher moins indignement et avec plus de fruit du divin Sacrement de nos autels.

Pour mieux comprendre les liens étroits qui unissent Marie à l'Eucharistie, et comprendre les motifs si solides de ce titre de Notre-Dame du Très Saint Sacrement, nous considérerons successivement :

1. que Marie est la Mère de Jésus-Eucharistie ;
2. que Marie est la coopératrice des grâces de l'Eucharistie ;
3. que Marie est le parfait modèle de nos devoirs eucharistiques.

I. — Marie, Mère de Jésus-Eucharistie.

1, Nous savons tous que Marie est inséparable de Jésus ; — que son union avec Lui n'est pas accidentelle ou transitoire, mais qu'elle est nécessaire et perpétuelle ; — qu'elle fait partie du plan divin de l'Incarnation, de la Rédemption et de la grâce ; — qu'elle n'est pas restreinte à un mystère en particulier, mais qu'elle envahit toute l'économie de la vie surnaturelle. Partout où est Jésus, Marie s'y trouve aussi, et elle y est comme *sa Mère*, c.-à-d. dans la relation la plus intime qui puisse exister.

2. Or, qu'est-ce que le Très Saint Sacrement, sinon JÉSUS ? — Sans doute, il y est caché sous une enveloppe sensible, il y est dans un état particulier, dans des conditions spéciales de vie ; mais tout cela n'atteint pas le fond, la substance du mystère. Au fond, le T. S. Sacrement, c'est Jésus, et tout le reste disparaît devant cela. Malgré tout le reste, c'est toujours le Jésus de Bethléem ou de Nazareth.

3. Il s'ensuit donc que Jésus-Eucharistie est bien le *Fils de Marie*, aussi vraiment qu'Il le fut jamais. Cette chair

et ce Sang rendus présents par les paroles consécratrices sont ceux qu'il reçut jadis de la divine Vierge : *Verum corpus, natum de Maria Virgine.*

Dès lors, tout ce qu'on dit des rapports de Marie avec Jésus, de leur union indissoluble, de leur mutuel amour, on doit le dire aussi de Marie à l'égard de Jésus-Eucharistie. Et ce qu'il faut dire d'abord, c'est que Marie a donné le Très Saint Sacrement au monde en lui donnant Jésus, c'est que le mystère eucharistique dépend d'Elle comme l'effet de sa cause, en un mot, c'est qu'elle est *la Mère de Jésus-Eucharistie.*

N'est-ce pas assez pour lui donner place à côté de Jésus dans nos hommages envers l'Eucharistie ? Pourrions-nous oublier cette tendre Mère en présence du fruit de ses entrailles, du pain et du vin qu'elle-même a mêlé et pétri pour nous ?...

4. Mais non-seulement Marie mérite le titre de Mère de Jésus-Eucharistie, mais elle en a aussi les *droits.*

Marie a un pouvoir souverain, un pouvoir de mère sur Jésus-Eucharistie, l'auteur de la grâce, le Dieu infini et immortel. C'est à elle qu'il appartient de donner, de dispenser cette grâce incréée, et c'est ce qui la constitue la Maitresse, la Dame du T. S. Sacrement, car dit Albert le Grand : " Par Marie nous vient tout ce que le monde a reçu ou reçoit de grâce créée " ou incréée."

Nous nous trouvons par là, dans l'Eucharistie, en face de cette loi admirable et pleine d'amour que proclame à chacune de ses pages le saint Evangile : Jésus inséparable de Marie, Jésus toujours donné par Marie. Et cette loi est si invariable que St Bonaventure prédit un insuccès certain à celui qui voudrait trouver le Fils sans recourir à l'intermédiaire de la Mère : *Numquam invenitur Christus nisi per Mariam ; frustra igitur querit qui cum Maria invenire non querit.* (Spec. Mar. lect. vi).

Jésus veut aller sanctifier Jean par sa présence divine : Marie le porte, elle est le sacrement de Jésus. — Les Mages, et en eux tous les peuples viennent adorer l'Enfant-Dieu ; Marie est l'ostensoir de Jésus. — Le Sauveur s'offre à son Père dans le temple, mais c'est par les mains de sa Mère. — Il se manifeste la première fois à Cana, mais il est avec Marie, sa Mère. — Enfin il meurt sur la croix, et Marie est là, présentant à Dieu ce prix divin de notre rachat que St Epiphane appelle : *res et peculium Virginis.*

Mais après avoir donné Jésus en l'Incarnation comme le principe de la grâce, en sa Passion comme le prix de la grâce, ne le donnera-t-elle pas en l'Eucharistie comme l'application

de la grâce, ce Verbe Incarné qui est devenu son bien et sa possession : *Qui pro nobis natus tulit esse tuus ?*

II. — Marie, coopératrice des grâces de l'Eucharistie.

1. C'est une doctrine aujourd'hui reçue et enseignée par tous que Marie est la *corédemptrice* du genre humain, ainsi que l'appellent fréquemment les saints Pères dans leurs écrits.

“ Bien qu'elle ne nous ait pas proprement rachetés, dit Suarez, et qu'elle ne nous ait rien mérité en justice, cependant elle a été la co-rédemptrice du genre humain par sa coopération singulière à notre salut : en effet, Marie a donné au Sauveur, de sa propre substance, l'humanité sainte qui a été le prix de notre rachat ; elle l'a offert pour notre salut, elle a demandé, désiré et procuré par ses instances, notre rédemption. ”

Or, la rédemption se continue par l'Eucharistie, c'est par ce Mystère que les fruits de la Passion nous sont appliqués, Dieu continue d'y être glorifié, et l'homme d'y être sauvé par l'humanité sainte de Jésus-Christ.

Mais sans Marie, pas d'Eucharistie ! Sans elle, Jésus n'aurait pas cette chair qui nous avait perdus et qui devait nous racheter, car, dit Suarez, pour que le remède fut approprié à la maladie, il fallait que Jésus nous donnât sa Chair à manger et son Sang à boire.

Jésus-Christ ne peut donc faire tout cela au Sacrement que par la Chair qu'il tient de sa Mère, et ici encore, comme dans l'Incarnation et dans la Rédemption, il doit à Marie une partie très grande de l'œuvre immense qu'il continue d'accomplir ici-bas.

“ La volonté de Marie, toujours unie à celle de son divin Fils, contribue de sa part à toutes les donations qu'il nous fait de lui-même au saint autel. S'il est vrai que le Sauveur soit en chaque messe le ministre principal, la Ste Vierge a part à cette fonction du Souverain Sacerdoce, car elle agréé l'oblation que son Fils fait de lui-même : sa qualité de mère persévère, et elle nous le donne chaque jour à l'autel comme elle nous le donna autrefois à la Cène ou au Calvaire. Il n'y avait dans le sacrifice de la Croix qu'une volonté commune de Marie et de Jésus : à la Messe, le même sacrifice se renouvelant, la même volonté continue de l'offrir. ” (*Machault*).

2. De plus, Marie est la *dispensatrice* universelle des grâces de son divin Fils.

En Jésus-Christ est la plénitude de toute grâce comme dans le chef de l'Eglise ; en Marie est une plénitude proportionnée,

fondé sur la plénitude de Jésus-Christ et qui en est l'écoulement sur le monde,

“ On dit de Marie qu'elle est pleine de grâce, dit St Thomas, parce qu'elle est chargée de répandre la grâce sur tous les hommes. C'est beaucoup déjà quand un saint peut obtenir le salut de quelques fidèles, mais le plus haut degré de puissance serait d'avoir une grâce suffisante au salut du monde entier. Or cela se rencontre en Jésus puis en Marie ; elle peut dire avec l'Écriture : En moi est toute espérance de vie et de salut.”

(*In Salut. Ang.*)

Cette plénitude a fait nommer Marie le col mystique par lequel passent toutes les influences surnaturelles envoyées aux membres de l'Église par Jésus-Christ, son Chef auguste : *In Christo fuit plenitudo gratiæ, sicut in capite influente, in Maria sicut in collo transfundente.* (*Contenson*).

“ Sans doute, dit St Liguori, nous ne disons pas que Dieu ne peut pas, nous disons que Dieu ne veut pas nous accorder de grâce sans le moyen de sa Mère.

“ Et tandis qu'il a tout créé de rien par sa seule puissance, il n'a rien voulu rétablir sans le concours de Marie.” (*Gl. à Marie*).

A ce titre donc encore, Marie est la Maîtresse des grâces eucharistiques, la Dame du Très-Saint Sacrement, comme nous pouvons le voir en détail.

a) Marie nous invite à nous approcher de la Table Sainte : “ Venez manger le Pain que j'ai fait, venez boire le Vin que je vous ai préparé. *Venite, comedite panem meum et bibite vinum quod miscui vobis.* ” Vous tous qui m'aimez, venez à moi, mangez et rassasiez-vous du fruit béni que j'ai engendré : *Transite ad me omnes qui concupiscitis me et a generationibus meis implemini.*

Parmi les figures bibliques de Marie, plusieurs nous la représentent nous appelant à la Communion. Telle est la Table des pains consacrés au Seigneur ; ce qui fait dire à saint Ephrem : “ Salut, Marie, table spirituelle de la foi, qui offre le vrai Pain au monde affamé. ”

ÿ) C'est par Elle aussi que nous sont données les grâces de la Communion. Après avoir pétri le Pain eucharistique, elle se fait le navire qui nous l'apporte des régions lointaines de la Patrie : *Facta est quasi navis institoris de longe portans panem suum.*

Elle connaît les besoins de chacune de nos âmes et elle se fait la nourrice prévoyante et dévouée qui distribue ce Pain de vie : *Dedit prædam domesticis et cibaria ancillis suis.*

3. Marie coopère enfin aux grâces de l'Eucharistie en nous préparant à approcher dignement de cet auguste Mystère.

La Communion est un festin, l'Adoration est une fête : or il appartient à une mère de vêtir son enfant, de la parer pour qu'elle paraisse convenablement dans une fête ou un festin.

C'est Marie, notre céleste Mère, qui ornera notre âme et la préparera à la visite de Jésus ; toutes les vertus de la piété eucharistique, Marie en donne la grâce et l'esprit.

a) Elle est la Mère de la foi en l'Eucharistie : *Ego Mater agnitionis*. " C'est le privilège et le bonheur des mères de montrer leurs enfants. Voyez-vous cette femme dont la démarche est celle d'une reine, portant entre ses bras le trésor dont elle est fière. Vous lui demandez la faveur de voir ce bel enfant : et elle, toute heureuse, soulève délicatement le voile blanc et vous montre son fils. — O Marie, c'est là votre prérogative, et ce sera votre fonction, même dans les Cieux, d'être le radieux ostensor de Jésus. *Et Jesum benedictum fructum ventris tui, nobis post hoc exilium ostende*. O douce Vierge, commencez ce ministère dans le temps, montrez-nous, révélez-nous votre Fils. " (*Mgr Pie.*)

b) Elle est la Mère de la confiance en l'Eucharistie : *Ego Mater sanctæ spei*. — Elle nous montre les merveilles de grâce opérées en elle par la venue de Jésus-Christ, et elle répète aux âmes qui vont recevoir ce même Jésus : " Espérez, ayez confiance, le Seigneur fera en vous de grandes choses comme il en a fait en moi-même : *Fecit mihi magna qui potens est*. — Toutes vos nécessités, il leur donnera satisfaction : *Esurientes implevit bonis*. — Ne craignez pas pour votre indignité et votre misère, car son miséricordieux pardon s'est étendu à toutes les générations. *Et misericordia ejus a progenie in progenies*. "

c) Elle est la Mère du bel amour, c'est-à-dire de l'amour grand, noble, généreux, pour répondre dignement aux avances de Jésus en son Sacrement d'amour : *Ego Mater pulchræ dilectionis*.

Elle nous parle des beautés, des grandeurs de Jésus, afin d'exciter notre amour pour Lui :

" Le fruit béni de mon sein est plus précieux que l'or et les pierres, plus pur que l'argent émondé : *Melior est enim fructus meus auro et lapide pretioso et genimina mea argento electo*. "

Elle provoque aussi notre amour compatissant pour réparer les outrages faits à Jésus-Eucharistie, les ingratitude dont son Cœur est abreuvé. Marie est la source des larmes de la réparation, comme nous dit l'Eglise : " *Eia, Mater, fons amoris, me*

“sentire vim doloris, fac ut tecum lugeam.”

d) Enfin, Marie est la Mère de la divine Pureté. On sait combien est nécessaire la pureté de conscience pour s'approcher de la Communion, et combien rigoureuse fut la punition de celui qui n'avait pas pris la robe nuptiale pour assister au banquet du père de famille.

Où pourrons-nous acheter, dans notre misère extrême, ce vêtement de noces ? Marie y a pourvu : “Tous les siens, dit l'Écriture, ont reçu un double vêtement : Omnes enim domestici ejus vestiti sunt duplicibus.”

“O Marie, vous nous prêterez votre manteau de pureté, vous nous revêtirez de la blancheur, de l'éclat de votre conception immaculée ; revêtu de vous, ô Marie, Jésus me recevra bien ; il viendra en moi avec plaisir ; il vous verra en moi, et il fera ses délices d'habiter dans mon cœur.” (P. Eymard).

(La fin au prochain numéro).

De la dignité sacerdotale de Marie

Afin de procéder avec méthode, demandons-nous d'abord en quoi Marie ressemble à Jésus Prêtre, et si, pour intervenir dans le sacrifice, elle a été investie, comme lui, de la dignité sacerdotale.

A cette première question nous répondons que, élue pour offrir au Père céleste, en union avec Jésus, la sainte victime formée de sa propre substance, elle ressemble à ce divin Pontife, non point par l'ordre sacerdotal, qu'elle était incapable de recevoir, mais par une grâce équivalente au sacerdoce, dont elle fut ornée.

En effet, dans l'ancien comme dans le nouveau Testament, les femmes furent toujours exclues du sacerdoce. Les Constitutions des Apôtres, monument de l'antiquité chrétienne, proclament qu'il est défendu d'investir les femmes de la mission d'enseigner dans l'Église, et d'y exercer des fonctions sacerdotales, de peur de violer l'ordre de la nature. Elles ajoutent que c'est une erreur commune aux païens, d'instituer des prêtresses en l'honneur des déesses de leurs fausses religions. Tertullien, saint Irénée et saint Épiphane s'élèvent avec force contre certaines sectes hérétiques qui avaient accoutumé de conférer à des femmes les ordres sacrés. Et l'on pourrait citer bien d'au-

tres témoignages encore pour prouver que jamais l'Eglise n'éleva les femmes au sacerdoce.

Que la bienheureuse Vierge ne fit pas exception à cette règle invariable, c'est ce que les Constitutions apostoliques affirment expressément, c'est ce que saint Épiphane fait remarquer avec plus de force encore. " Assurément, écrit ce Père, si le sacerdoce avait pu être conféré à des femmes, nulle n'en eût été plus digne que Marie. Et néanmoins, celle-là même à qui échet l'honneur de recevoir dans son sein le Roi du monde et le Fils de Dieu, ne fut pas revêtue de cette dignité, et n'obtint point ce caractère. "

Mais hâtons-nous de le dire, dans l'ombre du sacrifice, Marie a une gloire bien plus grande ; sa dignité l'emporte infiniment sur la dignité des prêtres, et le pouvoir des prêtres n'égale pas le sien.

Pour bien comprendre cette vérité, il est nécessaire de distinguer dans le prêtre, par rapport au sacrifice, un triple pouvoir : il a le pouvoir de consacrer le corps et le sang de Jésus-Christ, c'est-à-dire de rendre la victime présente sur l'autel, en vertu des paroles du Sacrement ; il a ensuite le pouvoir d'offrir au Seigneur cette victime sainte, réellement sacrifiée, quoique d'une manière mystique ; il est enfin le dispensateur des mystères divins.

De ces trois pouvoirs, Marie n'a pu posséder le premier, puisque son sexe l'éloignait du sacerdoce, et la rendait incapable de recevoir en son âme le caractère conféré par le sacrement de l'Ordre. Mais en revanche, quel office plus relevé et plus glorieux cette bienheureuse Vierge n'a-t-elle point rempli ! Si le prêtre donne à la victime l'être sacramentel, Marie lui a donné l'être naturel. Si le prêtre, par sa parole, fait descendre la victime en ses mains, Marie, par sa parole, par son *fiat*, l'a produite, elle, dans son sein, sur l'autel intime de son cœur. Oui, elle l'a produite, cette victime sainte, elle l'a produite de sa propre substance, de son propre sang ; elle a revêtu son Fils de cette chair sacrée, destinée au sacrifice par le Dieu qui la devait agréer, et grâce à laquelle, pourvu de la victime qui lui manquait, notre Pontife a pu exercer le sacerdoce. Pouvoir merveilleux, divin, incomparablement supérieur au pouvoir du prêtre, puisqu'il est mille fois plus étonnant, dans l'ordre du sacrifice, de former la victime, de la procurer au monde, que de la rendre simplement présente par la consécration du pain et du vin !

Quant au pouvoir qu'a le prêtre d'offrir cette victime au Très-Haut, qui, après Jésus, l'a possédé à un degré plus émi-

ment que Marie ? Ouvrons les livres saints. Nous y verrons que la Vierge se tient aux côtés du souverain Prêtre, au moment où celui-ci offre son hostie à Dieu le Père, et au moment plus solennel encore où il exerce sur le Calvaire la fonction principale de son glorieux sacerdoce. Or, Marie est la royale Épouse de ce Pontife, elle est attachée à son esprit par des liens ineffables, dont le secret ne nous sera pleinement révélé que dans la gloire. L'on ne peut donc douter qu'elle ne reçut dans son âme l'esprit sacerdotal ; que, remplie de cet esprit, elle n'offrit en union avec Jésus, la victime sainte, cette chair de son Fils sur laquelle elle avait des droits si sacrés ; et que en outre, cet acte, par lequel elle concourut aux fins du sacrifice, n'eût une valeur immense et une perfection indéfinie. Mais il y a plus. Comme Jésus est prêtre par son esprit, dès qu'il eut rendu son esprit au Père, il fut dans l'impuissance de sacrifier encore avant sa résurrection. Et cependant c'est alors qu'eut lieu un dernier épuisement, une suprême effusion de sang et d'eau. Qui offrit cette liqueur infiniment précieuse, échappée de la source même du cœur de Jésus ; qui la présenta à la Majesté de Dieu, si ce n'est la Mère de cette douce victime, si ce n'est Marie ? Oui, à l'heure où la terre est réconciliée avec le ciel, à l'heure où naît l'Église, nous trouvons la Vierge, l'associée du Prêtre éternel, substituée à celui-ci, et achevant en quelque sorte l'acte le plus grand de la religion, l'acte qui procure à Dieu une gloire infinie, à l'homme le salut et la paix.

Et maintenant nous le demandons, représenter Marie dans l'exercice d'une fonction de cette nature, ou la dire revêtue d'un sacerdoce mystique, n'est-ce pas la même chose ? Et faut-il se récrier si nous disons ici avec Gerson : " Assurément, le caractère sacerdotal n'a point été imprimé dans l'âme de la bienheureuse Marie ; il n'est est pas moins vrai que cette Vierge a été ointe au-dessus de tous les autres membres du royal sacerdoce, afin, non de consacrer, mais d'offrir sur l'autel de son cœur l'hostie pure, pleine et parfaite ? " Non, l'on ne s'étonnera point de ces paroles, ni de ces autres qui développent la même pensée : " Marie n'a point formellement le caractère de prêtre, il le faut bien avouer, mais elle possède néanmoins ce caractère d'une autre manière, d'une manière plus éminente, ce qui lui permet de réconcilier les pécheurs, de combattre les puissances de l'air, et de nous délivrer des calamités de l'âme et du corps. "

Mais quand il s'agit de l'onction, saint Augustin mérite d'être entendu. Voici les paroles de ce grand docteur : " Dans

l'ancien Testament, dit-il, on ne faisait l'onction qu'à deux sortes de personnes, aux rois et aux prêtres. Ces deux sortes de personnes figuraient un seul homme, à la fois prêtre et roi, en seul Christ marqué de ce double caractère, et dont le nom même rappelait l'onction qu'il avait reçue. Le Christ est donc notre Roi, parce qu'il nous gouverne et nous dirige ; il est notre Prêtre parce qu'il interpelle pour nous. Il a offert à Dieu un sacrifice, qui n'est autre que lui-même. Car hors de lui il n'eût pas trouvé une hostie toute pure et toute spirituelle, agneau sans tache qui nous rachète par l'effusion de son sang, qui nous unit à lui, et qui fait de nous ses membres, afin qu'à notre tour nous devenions des Christs. Ainsi, non-seulement le chef est oint, mais les membres le sont aussi, c'est-à-dire que l'onction appartient à tous les chrétiens, à la différence de ce qui se passait sous l'ancienne Loi, où un pareil privilège n'était communiqué qu'à deux sortes de personnes. Il est évident, après cela, que nous formons bien réellement le corps mystique du Christ, puisque tous nous recevons l'onction ; il est évident que nous appartenons au Christ, que nous sommes en quelque sorte le Christ, puisque le Christ tout entier comprend la tête et le corps. " " Oui, répète ailleurs le même Père, de même que nous sommes tous appelés chrétiens à cause de l'onction mystérieuse dont nous sommes tous marqués ; ainsi nous sommes tous prêtres, parce que nous sommes les membres d'un seul Pontife ; et c'est à quoi précisément l'apôtre Pierre faisait allusion, lorsqu'il parlait de la nation sainte et du royal sacerdoce. "

S'il en est ainsi, si la dignité que nous avons tous acquise dans le sang de l'Agneau est celle des prêtres et des rois, ne s'ensuit-il pas que dans l'âme de la plus parfaite des créatures, de celle qui marche la première parmi les membres du Christ, cette double dignité doit briller d'un éclat extraordinaire, que, par conséquent, Marie a dû recevoir l'onction du sacerdoce mystique dans une mesure incomparable ? " Votre Dieu, disons-nous à Jésus-Christ, votre Dieu vous a oint d'une huile de joie plus excellentement que tous vos cohéritiers. " Et, avec l'Église, qui a introduit ce chant du Psalmiste dans sa liturgie, nous disons à la Vierge : " Vous aussi vous avez été ointe par le Seigneur d'une huile de joie, en un mode plus excellent que toutes vos compagnes. " Cette gloire et cette consécration, ne vous ont point manqué ; voilà pourquoi vous êtes digne de vous tenir " à la droite du Roi et du Pontife, revêtue d'une robe éclatante, et environnée des plus précieux ornements. "

Cependant, Marie n'a pas seulement reçu l'onction sainte,

elle paraît avoir été dotée encore d'une grâce qui correspond en quelque sorte aux offices et aux prérogatives des prêtres. En effet, il est admis que la bienheureuse Vierge fut comblée à elle seule de plus de grâces que tous les anges et tous les saints réunis. Les monuments de la tradition catholique proclament avec un accord admirable la splendeur de son âme et sa sainteté indéfinie, surpassant toute sainteté créée, et échappant aux expressions du langage humain. A les entendre, il semble que non-seulement Marie obtint une plénitude de grâce, telle qu'on n'en peut supporter chez aucune autre créature, mais encore que nul genre de beauté dans cet ordre ne lui fit réellement défaut. Isidore de Thessalonique, la lyre des louanges de Marie, dit de cette Vierge incomparable : " Elle nous apparaît toute belle, peinte par le doigt de Dieu, et décorée des formes ineffables de ses grâces." Et bien avant lui, Ephrem de Syrie, impuissant à contenir son admiration, s'était écrié avec plus d'éloquence encore : " Vous avez orné Marie de toutes les manières, ô vous qui êtes son plus bel ornement ; vous en avez fait un prodige."

Or, si nulle beauté spirituelle n'a pu manquer à la Vierge Marie, si le doigt de Dieu l'a ornée de toutes les manières, et embellie des formes les plus variées de la grâce, l'on ne concevrait point qu'une créature aussi parfaite fût privée des dons intérieurs réservés aux prêtres, ni des faveurs particulières qui sont l'apanage des ministres du sanctuaire, ni enfin des habitudes infuses de toutes les vertus qui perfectionnent les âmes sacerdotales. Aussi, saint Antonin, le grand archevêque de Florence, n'hésite-t-il pas à assurer que la Mère de Dieu, incapable, il est vrai, de recevoir les saints ordres, n'en obtint pas moins la dignité, ainsi que les grâces qui sont conférées dans le sacrement, et même les vertus spéciales que le Saint-Esprit départ aux divers rangs de la hiérarchie ecclésiastique.

Ce point admis, il ne nous reste plus à parler que de la troisième fonction qu'exercent les prêtres durant le sacrifice, et qui les rend dispensateurs du corps et du sang de la victime, immolée et consommée. Est-il besoin de dire que cette gloire de dispensatrice brille en Marie d'un éclat merveilleux ? Ah si les prêtres sont les dispensateurs des mystères divins, ils ne dispensent rien qu'ils ne doivent à la plus pure des vierges ; mais pour celle-ci, au contraire, elle dispense de son propre fonds. Car elle a donné au monde l'Agneau de Dieu, elle a formé de sa substance la chair immaculée à laquelle nous communions, et qui devient pour nos âmes le principe de la vie.

RETRAITE MENSUELLE



De la force sacerdotale

“ La véritable force, c’est de se vaincre soi-même, de contenir sa colère, de résister à toutes les séductions, de ne pas être troublé par l’adversité ni élevé par la prospérité : la véritable force déclare à tous les vices une guerre implacable, elle est infatigable dans les travaux, intrépide dans les dangers, austère à l’égard des plaisirs et implacable devant la séduction ; elle méprise les richesses et fuit l’avarice comme une flétrissure qui énerve la vertu. ” (S. Ambr. Liv. I Offic. 36.)

De ces belles paroles, saint Bernard conclut dans son livre *De ordine vitae*, que “ celle-là seule peut être force qui est invulnérable, que le malheur ne saurait abattre, ni la prospérité enfler d’orgueil, qui est courageuse dans les travaux et brave dans les dangers. ”

Est-ce que telle est ma force ?

1. *Résiste-t-elle à toutes les séductions ?*

N’ai-je pas souvent manqué aux devoirs de mon état et perdu du temps, à cause de la douceur du sommeil, ou des attrait du jeu en m’y livrant en dehors des heures consacrées à la récréation ?

2. *N’est-elle pas abattue par le malheur et l’adversité ?*

Est-ce que souvent dans les événements fâcheux et les contrariétés je ne perds pas courage au point de pouvoir à peine vaquer à la prière ou au travail ? Est-ce qu’au moins, à cause de l’adversité, je ne me sens pas *moins d’énergie* pour quoi que ce soit ?

3. *N’est-elle pas enflée par la prospérité ?*

Est-ce que dans la bonne fortune il ne me semble pas que je grandis aux yeux d’autrui, en me vantant moi-même ou mes œuvres, en attribuant le succès à mon habileté ou à mon talent, en ayant pour moi-même une vaine complaisance, en cherchant par divers actes et différents moyens à capter l’estime des autres au sujet de certains succès ?

4. *Est-elle courageuse au travail ?*

Ne me semble-t-il pas que je faiblis trop facilement à la tâche ? Est-ce que l’on ne m’entend pas trop souvent me plaindre de la gravité, de la difficulté ou de la multitude des travaux ?

N'ai-je pas quelquefois refusé un travail par crainte de la fatigue ? Est-ce que par horreur du travail je n'ai pas refusé d'entendre les confessions, de donner la communion, d'aller aux malades, de visiter les écoles ? M'est-il arrivé, même une seule fois, bien que fatigué, de me disposer, comme le travailleur courageux, à un nouveau travail en disant : " Encore, Seigneur, encore. "

5. *Est-elle intrépide dans les dangers ?*

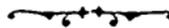
Pour remplir mon devoir de pasteur suis-je prêt à affronter le péril de la mort, à endurer la mort elle-même, lorsque par devoir je suis obligé de pénétrer dans le réduit des pauvres, de respirer des exhalaisons malsaines, de braver le danger des maladies contagieuses ; ou bien combattant contre les abus, à exciter la colère de plusieurs, à supporter les haines, à essayer les injures ?

" O Dieu, mon refuge et ma force, donnez à mon cœur assez de courage et de fermeté pour mépriser tout ce que le monde inspire de crainte, pour dédaigner tous ses plaisirs, ne point désirer les richesses, n'avoir point horreur de la pauvreté et ne pas redouter la mort elle-même. " (S. Chrysos.)



LES MODELES DU PRETRE-ADORATEUR

LE CURÉ D'ARS



Chaque âge a eu ses saints et leur a imprimé une physionomie particulière. En notre siècle, que l'on a appelé le siècle de l'Eucharistie, il n'est pas de saint personnage en qui l'on ne puisse admirer, comme un des traits caractéristiques, l'amour du Très Saint Sacrement.

Bien que ce qui frappe à première vue dans la vie du vénérable Curé d'Ars, ne soit pas sa dévotion envers la sainte Eucharistie, nous pouvons néanmoins affirmer qu'en étudiant dans ses détails cette admirable vie, en pénétrant dans le cœur du saint Curé, en y recherchant le secret de sa perfection et la source des effets merveilleux de son zèle, on arrive toujours et nécessairement à l'adorable Sacrement de l'autel.

L'historien justement estimé de la vie du saint Curé, M. l'abbé Monnin, n'a pas hésité à reconnaître cette influence, cette action de la grâce eucharistique dans l'âme et la vie de

M. Vianney. — “ L'amour de Notre-Seigneur, dit-il, *la dévotion à son très saint Corps, c'est tout le curé d'Ars*. C'est le secret de sa sainteté, le dernier mot de sa vie et le moyen qu'il employa pour sauver un grand nombre d'âmes.”

Aussi croyons-nous être dans le vrai en classant cette douce et vénérable figure parmi celles que l'Eucharistie illumine d'un reflet particulier, et en le proposant comme modèle à nos vénérés confrères les Prêtres-Adorateurs.

Notre désir serait de suivre pour ainsi dire pas à pas et jour par jour en son âme le travail progressif de la grâce eucharistique et de remonter jusqu'aux premières années de cette précieuse existence pour y voir couler la sève puissante qui, s'épanchant de l'Hostie, en alimenta, féconda et sanctifia tous les instants.

Mais en dehors de quelques traits d'une piété enfantine, en dehors de cette première communion où, comme il aimait à le redire, naquit en son cœur le désir de la vie sacerdotale, ses biographes n'ont rien dit de la divine attraction que dut de bonne heure exercer sur son âme le Dieu du tabernacle. Quoi qu'il en soit, la dévotion singulière du curé d'Ars envers l'Eucharistie ne fut pas, on le conçoit bien, chose acquise en un jour et comme d'un seul coup : c'est la marche ordinaire de la grâce divine, la loi de toute sanctification, de n'opérer qu'avec lenteur pour arriver plus sûrement.

Toutefois, sans nous arrêter à rechercher à l'aide des conjectures, dans l'enfant et dans le jeune homme, les germes cachés de ce que nous avons appelé la grâce eucharistique, nous essaierons d'en montrer le complet épanouissement dans les trente-deux années de ministère du vénérable Curé d'Ars.

C'est là que l'on peut voir resplendir dans tout son jour cette vérité sinon ignorée, du moins malheureusement négligée, savoir : l'opportunité, la nécessité de recourir à la divine Eucharistie, d'en faire à la fois le principe, le moyen de toute vertu, la fin de toute sanctification, de la consulter dans les difficultés, de se confier en elle dans les peines, en un mot de lui donner la place qu'elle doit avoir et qu'elle réclame, la première, dans les affections d'un chrétien.

Les prêtres surtout qui si souvent voient leurs efforts pour faire du bier aux âmes demeurer infructueux, qui, se trouvant seuls, privés de toute consolation, sont exposés à subir, à certaines heures, les funestes atteintes du découragement, ne trouveront-ils pas un exemple précieux dans le saint Curé d'Ars ? Puisse-t-il leur apprendre le secret de la merveilleuse efficacité de son ministère et leur montrer dans le Délaié du

Tabernacle le Consolateur et l'Ami du cœur sacerdotal.

II

Peu après sa promotion au sacerdoce, l'abbé Vianney fut nommé curé d'Ars. — “ Allez, lui avait-on dit, il n'y a pas beaucoup d'amour de Dieu dans cette paroisse, vous en mettez ”. Et sur cette parole, il était parti, se confiant en la grâce divine et assuré d'avance qu'elle seconderait ses efforts.

Dès son arrivée au milieu du troupeau confié à ses soins, le cœur du saint pasteur fut douloureusement ému en voyant la maison du Seigneur déserte à l'heure des saints offices, et l'éloignement général de la Table sainte. Comprenant d'avance tout ce qu'a d'éloquent la prédication de l'exemple pour attirer les âmes à Jésus-Christ, il s'appliqua à retracer sous les yeux de ses paroissiens la vie et les vertus du divin Maître. Mais à l'exemple il sut ajouter un moyen supérieur à tous les autres et qui est la condition essentielle de leur efficacité : nous voulons dire la prière, la prière eucharistique surtout, celle qui est davantage unie, harmonisée, confondue avec celle qu'exhale sans cesse vers son Père céleste le Prisonnier de nos autels. C'est pourquoi il commence par faire de l'église sa demeure habituelle. Là, prosterné, dès l'aurore, au pied des autels, le regard amoureux fixé sur le Tabernacle, dans une pieuse immobilité, il recommande au Prêtre par excellence, au Souverain Pasteur des âmes, ce cher troupeau qui vit loin de ses pâturages, le conjurant avec larmes d'en ramener au bercail chacune des brebis. C'est là aussi qu'il demande pour lui-même les lumières, l'amour, les forces nécessaires pour seconder l'œuvre divine et travailler efficacement à établir dans sa pauvre paroisse le règne de Dieu.

Notre saint Curé avait compris cette nécessité de la prière eucharistique, il croyait à l'irrésistible ascendant qu'elle exerce sur le cœur de Dieu. Aussi s'explique-t-on les longues heures qu'il passait au pied des autels dans d'amoureux colloques avec le Dieu caché que sa foi lui découvrait et savait lui rendre vivant, “ On eût dit, observe son biographe, qu'il se *laignait*, suivant son expression, dans les flammes de l'amour divin, devant Notre-Seigneur présent au saint autel. ” Dès lors, on n'a plus de peine à concevoir combien la vue de ce prêtre ainsi abîmé dans la contemplation de Dieu produisit d'édification sur ceux qui en furent les premiers témoins.

Leur admiration n'était pas moindre lorsqu'ils le voyaient célébrer à l'autel les saints Mystères. “ Il n'était pas possible

de contempler une figure exprimant mieux l'adoration, ou s'illumina à un si haut degré de cet éclat céleste qui manifeste l'action du Saint-Esprit. On aurait dit qu'il tombait sur lui un rayon de gloire divine. "

III

Nous l'avons déjà dit, il n'est pas de prédication plus éloquente que celle de l'exemple. Aussi le bruit de la sainteté du nouveau Curé ne tarda pas à se répandre de proche en proche et à produire au sein de la population d'Ars une impression d'admiration générale. Il n'était plus question que de la ferveur de ses prières, du prolongement de son séjour à l'église, de son angélique recueillement à l'autel.—“ Il voit le bon Dieu”, allait-on jusqu'à se dire ! — Soit curiosité, soit attrait de la grâce, on voulut voir de près un homme dont il se disait tant de bien. On vint donc et le résultat de cette enquête fut celui que produit, nous dirons irrésistiblement, ce que l'auteur déjà cité appelle judicieusement “ la contagion du bien ”.

Dès ce jour, en effet, il s'opéra dans cette paroisse, jusqu'alors si indifférente, un mouvement religieux très sensible, présage heureux d'une transformation, lointaine encore et lente en ses développements, mais par cela même destinée à être plus durable. Le saint Curé, dont l'œil vigilant ne perdait pas de vue son cher troupeau et qui, tout en faisant fonds sur la prière, n'avait négligé jusque-là aucun des moyens extérieurs propres à amener ce commencement de retour, comprit que l'heure était venue de se livrer plus librement à l'exercice du zèle qui dévorait son âme, et de travailler d'une manière plus directe à faire enfin aimer Celui en qui sa seule vue faisait croire.

Nous ne le suivrons pas dans le détail de cette vie pastorale si remplie, si féconde, si précieuse devant Dieu et les hommes. Notre but étant de montrer les rapports qui ont uni le Curé d'Ars à l'Eucharistie, nous dirons comment il travailla à relever dans sa paroisse le culte divin et à y établir la dévotion envers l'auguste Sacrement de nos autels. Nous verrons comment il comprenait les intérêts du Roi de l'Hostie, comment il sut les servir et les faire servir, comment enfin, jusqu'au terme de sa laborieuse et sainte carrière, il fut l'adorateur, le serviteur, l'ami, l'apôtre et pour tout dire le prêtre de l'adorable Eucharistie.

Ici, un plus vaste horizon va s'ouvrir devant nos yeux et nous permettre d'étudier sous un jour plus éclatant cette suave figure. L'âme du saint Curé va nous apparaître dans toute “ sa beauté eucharistique. ”

C'est le Curé d'Ars lui-même se manifestant à nous par des paroles et par des œuvres ; c'est la grâce eucharistique jusque-là contenue, exprimée, déversée sous le seul regard de Dieu et de ses Anges, faisant enfin irruption au dehors et se communiquant aux âmes pour les porter elles-mêmes vers le Dieu de l'Eucharistie.

(à suivre)

Le Calice de l'abbé Carton



Quand les fidèles de Saint-Pierre de Montrouge, le dimanche, au prône, voyaient émerger, du rebord de la tribune sacrée, la tête pensive de l'abbé Carton, ils se disaient : “ Sera-ce pour les écoles chrétiennes ou pour Bon-Secours aujourd'hui ? ” Car, pas une seule fois, le bon curé de Montrouge ne descendit de sa chaire sans avoir demandé de l'argent, “ beaucoup d'argent ”, soit pour les “ pauvres petits enfants ”, soit pour les “ malheureux vieillards. ” Les paroissiens trouvaient bien ce refrain un peu monotone ; mais ils donnaient cependant, ils donnaient “ largement ” parce qu'ils savaient que pour entretenir un hospice et deux écoles gratuites il faut, comme le disait l'abbé Carton, “ beaucoup d'argent. ”

Seulement, de temps en temps, on éprouvait le besoin de se venger d'entendre toujours le même sermon, et après la messe, en se saluant, on se disait : “ Avez-vous remarqué comme M. le curé était *en nez*, aujourd'hui ? ” comme on dit d'un orateur qu'il est *en voix*. Plaisanterie inoffensive que l'on soulignait d'un sourire de sympathie, d'estime pour le prêtre dont on connaissait les hautes vertus.

Ce n'était pas une bourse vide que l'abbé Carton tendait aux fidèles dans ses quêtes ; toujours il commençait sa tournée par lui-même et se donnait tout ce qu'il avait. Mais ici-bas, même les plus dignes et les plus simples ne jouissent pas d'une constante quiétude. Souvent le saint homme — ainsi qu'un commerçant malheureux — fut pris de vives inquiétudes à l'approche de fortes échéances. Une fois surtout, quelques mois avant sa mort, il se trouva avec une encaisse inférieure de plus de 1.000 francs à ce qu'il devait payer le surlendemain pour l'Asile de Bon Secours !

Comment faire ?

Il n'y avait plus de quête possible. Toutes les personnes charitables qui s'intéressaient à ses bonnes œuvres lui avaient apporté leur offrande.

Un miracle seul pouvait le sortir d'embarras.

L'abbé Carton le comprit, et il n'en demeura pas moins tourmenté : car, quelque confiance qu'il eût en la Providence divine, et quelque grands que fussent ses mérites, il ne se croyait pas digne d'une pareille grâce. Cependant, il passa le reste du jour et la plus grande partie de la nuit en prières et en méditations.

Date et dabitur vobis. Sans cesse ces paroles de l'Écriture revenaient à son esprit. D'ailleurs ce précepte était sa devise. Pour qu'il lui fût donné, il donnait tout ce qu'il possédait lui-même. Et comme il s'était institué le trésorier des pauvres, il leur remettait fidèlement tout ce qui lui était apporté.

... *Date et dabitur vobis*, murmurait à son âme un souffle mystérieux...

Soudain il se leva, ouvrit une armoire et prit, sur le rayon le plus élevé, un objet enveloppé de mousseline blanche : " Là est le salut ! " dit-il.

Cet objet était un calice d'or, la seule chose dont il ne se fût pas dépouillé.

... Quand il eut sorti le vase sacré de son enveloppe, il le contempla longuement, et deux larmes coulèrent sur ses joues pâles.

Ce calice lui avait été donné par sa mère le jour qu'il officia pour la première fois.

Jusqu'alors il avait cru devoir garder ce souvenir précieux, et depuis la mort de sa mère il le conservait comme une sainte relique.

Mais maintenant cela ne lui était plus permis. Son devoir réprouvait cette possession.

Date et dabitur vobis.

... Du haut du clocher, les cloches matinales entonnèrent l'*Angelus*. Le prêtre se prosterna.

Ce jour-là le supérieur de Saint-Sulpice, le Père Icard, reçut la visite du curé de Montrouge.

— Eh bien ! mon bon curé, lui demanda le vénérable vieillard, quelles nouvelles dans votre paroisse ?

— Hélas ! mon père, notre maison de Bon-Secours est bien misérable ! — Je vous apporte ce calice.

Le Père Icard prit le vase d'or.

— Je vous remercie d'avoir pensé à moi, dit-il. Ce calice est très beau. Vous me permettez, en retour, de vous offrir trois

cents francs pour vos bonnes œuvres...

— Je ne puis accepter, mon père.

— Ce n'est pas assez ? Eh bien ! cinq cents francs !

— Non, mon père, je ne veux pas vendre ce calice ; je vous le donne.

— Mais, ne disiez-vous pas tout à l'heure, mon cher curé, que votre Asile de Bon-Secours...?

— Oui, mon père ; et c'est pour cela que je viens vous offrir ce vase précieux. Peut-être un jour lui trouverez-vous sa place dans quelque pauvre église. *Date et dabitur vobis*, dit l'Écriture. Veuillez accepter ce calice, mon père ; il m'a été donné par ma mère le jour de mon ordination.

Le Père Icard, les yeux au ciel, resta un instant silencieux ; puis, se tournant vers son visiteur :

— Venez, mon fils, dit-il d'une voix émue, venez recevoir ma bénédiction.

Quand l'abbé Carton rentra chez lui, il y trouva une lettre arrivée peu de temps après son départ. Il déchira l'enveloppe.

La lettre était très courte :

“ Monsieur le curé,

“ Au chevet de mon fils unique condamné par le médecin, j'avais fait un vœu.

“ Aujourd'hui mon enfant est hors de danger.

“ Je vous prie de vouloir bien accepter cet argent et de l'employer comme bon vous semblera.

“ Un ancien athée. ”

Deux billets de mille francs étaient joints à cette lettre.

L'abbé Carton s'agenouilla et rendit grâces à Dieu.

Petit Courrier de l'Œuvre



Q. Pendant l'adoration faite avec les paroissiens, peut-on réciter le rosaire ?

R. Comme l'adoration s'adresse à Notre-Seigneur au Saint Sacrement et non à la Sainte Vierge, on comprend qu'il est bien préférable de choisir des prières et des chants en l'honneur de Notre-Seigneur.

Q. Peut-on faire l'heure d'adoration en allant porter le Viatique aux malades ?

R. L'adoration doit se faire régulièrement en présence d'un Tabernacle devant lequel brûle la lampe du Très Saint Sacrement.

Dans un cas d'impossibilité, on pourrait faire son adoration en portant le Saint Viatique, pourvu que le trajet dure une heure complète.

Q. Peut-on interrompre l'heure d'adoration et avoir part aux avantages ?

R. Vous aurez part aux avantages surnaturels qui résultent de cet acte de piété, mais vous ne pourrez avoir part aux avantages spirituels ou indulgences, qui exigent que l'adoration se fasse d'une manière continuë.

Q. L'assistance au Salut peut-elle compter pour une partie de l'heure d'adoration ?

R. Oui.

Q. Si l'on fait l'Exposition privée à la suite des Vêpres chantées, quel cérémonial faut-il observer ? Faut-il prendre la chape ? faire des encensements ? Quelle oraisons chanter ?

R. On observe le même cérémonial que pour toute Exposition privée : le célébrant revêt le surplis, l'étole, et pour la bénédiction le voile huméral. Il ne fait aucun encensement et chante l'oraison du St Sacrement *Deus qui nobis* après le verset qui suit le *Tantum ergo*.

Assistance à la Messe. — Voulez-vous me dire : si on satisfait au précepte d'entendre la messe en demeurant dans la sacristie en attendant son tour pour la confession ; de plus la personne se confesse pendant la messe, sa confession dure deux ou trois minutes.

La messe se dit dans l'Eglise au maître autel, la sacristie est située derrière le maître autel et est séparée du chœur par des portes vitrées, le reste des murs est en planches.

C'est une messe basse qui se dit on entend le prêtre mais on ne le comprend pas.

R. Si on ne pouvait entendre la Messe dans les conditions mentionnées ci-dessus, cela proviendrait :

- ou bien de ce que cette personne se confesse.
- ou bien de ce qu'elle est dans la Sacristie.

Or, au sujet de la confession pendant la Messe, les théologiens sont partagés. On peut toutefois suivre en sûreté ce que dit Gury : " *Generatim non videntur inquietandi hac de re fideles neque scrupulus injiciendus, quando Missæ aliquo modo attendant.* "

Ceci est plus vrai encore quand la confession est courte et ne dure que deux ou trois minutes.

Pour ce qui est de la présence à la sacristie, vous pouvez en juger d'après le principe suivant de Gury : " Missæ valide assistit qui etsi Sacerdotem non videat nec audiat verba, Sacri partes distinguit sonitu campanulæ, motibus assistentium, etc..... Item qui stat post altare, vel *post parietem*, modo ad partes præcipuas Missæ advertere possit.



Réponses Liturgiques



Indulgences. — Nous avons dit que les Indulgences plénières de la Station du Très Saint Sacrement que peuvent gagner les membres du Tiers-Ordre de Saint-François et les confrères du Scapulaire de l'Immaculée Conception ne sont pas *toties quoties*. Voici ce que dit le décret : " Sacra Congreg. Indulgentiis die 31 Martii 1856 decreto suo declaravit, supradictas indulgentias septem Urbis Basilicarum, Portiunculæ, Jerusalem et S. Jacobi Compostellæ toties quoties acquiri posse et quocumque loco preces fuderint, " **SERVATO DECRETO SACRÆ CONGREGATIONIS INDULGENTIARUM die 1 Martii 1678 approbato ab Innocentio XI, quod incipit : DELATÆ SÆPIUS.** — Ce décret lit : " Indulgentiis vero stationum Urbis, quæ a Romanis Pontificibus singulari quodam beneficio vel communicatæ sunt vel communicabuntur interdum aliquibus locis, Ordinibus aut personis, " **DIEBUS TANTUM STATIONUM** in Missali Romano descriptis suffragari posse declarat : **SEMEL AUTEM DUMTAXAT IN DIE PLENARIAM INDULGENTIAM** in certos dies ecclesiam visitantibus concessam, vel aliud pium opus peragentibus lucriferi. "

Dédicace des églises. — La Sacrée Congrégation a déclaré que lorsqu'on fait mémoire d'une dédicace en occurrence avec une autre fête de dédicace, il ne faut rien changer à la Postcommunion et dire : " Ut in hoc loco, quem nomini tuo indigni dedicavimus. " (N. 3477 (5764), 8 Febr. 1879.)

Génuflexions. — Lorsque le diacre ou le sous-diacre changent de place pour aller du côté de l'Evangile au côté de l'Épître, ou *vice versa*, ils font la génuflexion au milieu de l'autel si le Saint Sacrement n'est ni exposé, ni sur l'autel ; ils

la font avant de quitter un côté et après s'être rendus à l'autre côté si le Saint Sacrement est exposé, ou sur l'autel après la Consécration.

“ Diaconus et subdiaconus, Sacramento non extante super altari, semper genuflectunt et tantum in medio ; Sacramento vero extante super altari, semper et tantum genuflectere debent in utroque latere. ”

Lorsqu'ils quittent le célébrant pour venir au milieu de l'autel, ou le milieu de l'autel pour aller auprès du célébrant, ils ne font qu'une seule génuflexion à l'endroit qu'ils quittent, si le Très Saint Sacrement est sur l'autel ; ils ne font aucune génuflexion si le Très Saint Sacrement n'est ni exposé ni sur l'autel.

“ Diaconus et subdiaconus, Sacramento extante super altari, semper et tantum genuflectunt in loco e quo recedunt ; excepto subdiacono, qui, reversus ab incensatione Sacramenti ad Elevationem in Missa solemnè de Requie, genuflectere debet in medio tantum : Sacramento non extante super altari, nunquam genuflectunt, præter subdiaconum, quando, accepta patena, vadit post celebrantem ante medium altaris ; et facta genuflectione, ibi stat. ” — S. R. C. 9 Junii 1899.

Iste Confessor. — Lorsque la fête d'un saint Confesseur est transférée au lendemain du jour de sa mort et que les premières vêpres sont à capitule de ce Saint, il faut dire à l'hymne le *v. Meruit beatas...* et le continuer jusqu'aux secondes vêpres.

“ In casu, sicut dicendum est Meruit beatas ad primas Vesperas, ita eodem modo continuandum ad Matutinum et Vesperas sequentis diei. ” — S. R. C. 13 Jun. 1899. N. 4033.

Si les premières vêpres n'ont que la mémoire du saint Confesseur, dans ce cas on doit, à Matines et aux secondes vêpres, dire *Meruit supremos*, car la raison donnée par le décret cité n'existe plus. — Pendant toute l'Octave d'un saint Confesseur, on doit dire le *v. Meruit beatas*, parce que l'Octave est la prolongation de la fête, de même qu'on doit dire dans l'Oraison les mots *hodiernam diem, etc.*, tels qu'ils se trouvent au jour de la fête.

Décrets de la Sacrée Congrégation des Rites. — La Sacrée Congrégation des Rites vient de faire paraître le troisième volume des décrets parus jusqu'à l'année 1899 inclusivement. Dans cette nouvelle édition, la Sacrée Congrégation a revu tous les anciens décrets, en a corrigé un grand nombre et en a supprimé 2.311. Désormais, cette édition fait loi, et

les anciens décrets qui ne s'y trouvent pas sont par le fait même abrogés.

Doxologie du Veni Creator. — La S. C. des Rites a décidé dans un décret de 20 Juin 1899, que la conclusion du *Veni Creator* serait invariablement la suivante dans tous les temps de l'année :

Deo Patri sit gloria
Et Filio qui a mortuis
Surrexit ac Paraclito
In sæculorum sæcula.

La raison en est que cette doxologie est propre à cette Hymne et qu'ainsi elle doit toujours lui être annexée.

Communion du Samedi-Saint. — On peut distribuer la Sainte Communion aux fidèles le Samedi à la Messe, même dès la fin du *Gloria*, pourvu que ce soit la coutume, ainsi que l'a déclaré la S. C. R. (13 Janv. 1882)

Prière En ego. — Pour gagner l'indulgence attachée à la prière *En ego, o bone Jesu*, il faut toujours être à genoux, à moins qu'on ne soit malade.

Recommandations aux Prières

La préparation sainte et fructueuse des premières communions dans les paroisses. — L'accroissement de la dévotion à Notre-Dame du Très Saint Sacrement pendant ce mois de Mai. — Les pauvres incendiés de Hull et Ottawa, et leurs pressants besoins. — Le pèlerinage canadien à Paray-le-Monial. — La conversion des pécheurs qui n'ont pas fait leurs pâques. — Plusieurs confrères malades. — Plusieurs paroisses dans des difficultés. — Toutes les intentions recommandées sur les *libellums* du mois dernier.

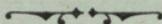
COTISATIONS RECUES PENDANT LE MOIS DERNIER.

Nos. 43 : \$ 2.00 — 73 : \$ 1.00 — 80 : \$ 0.50 — 84 : \$ 1.00 — 91 : \$ 1.00 — 111 : \$ 1.00 — 175 : \$ 1.00 — 187 : \$ 1.00 — 289 : \$ 1.00 — 393 : \$ 1.00 — 412 : \$ 1.00 — 429 : \$ 1.00 — 460 : \$ 1.00 — 501 : \$ 1.00 — 566 : \$ 1.00 — 596 : \$ 1.00 — 678 : \$ 1.00 — 770 : \$ 1.00 — 963 : \$ 0.50 — 989 : \$ 1.00 — 1079 : \$ 1.00 — 1138 : \$ 0.50 — 1147 : \$ 1.00 — 1189 : \$ 1.00 — 1193 : \$ 1.00 — 1212 : \$ 0.50 — 1253 : \$ 1.00 — 1275 : \$ 1.00 — 1295 : \$ 1.00 — 1304 : \$ 1.00 — 1365 : \$ 0.50 — 1520 : \$ 1.00 — 1521 : \$ 1.00 — 1522 : \$ 1.00 — 1523 : \$ 1.00.

Pour le Mois de Marie



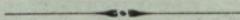
MOIS DE MARIE
de Notre-Dame du T. S. Sacrement



Méditations, Exemples, avec un appendice sur les rapports de Marie avec l'Eucharistie. — Approuvé par cinq Archevêques et Évêques — 3ème édition. 1 vol. in 18 30 c.

Il y a plus de trente ans que le P. Eymard saluait le premier la divine Vierge de ce beau titre de *Notre-Dame du Très Saint Sacrement*, exprimant les rapports multiples et étroits qui unissent Marie au mystère eucharistique. Ces rapports apparaissent dans leur pleine lumière en ces pages également remplies d'onction et de doctrine, et que complète une thèse théologique très sérieuse sur le même sujet.

L'approbation des pasteurs et la dévotion des fidèles ont consacré la pensée du vénéré fondateur, et le culte de Marie mère et modèle des adorateurs du Saint Sacrement est désormais acquis à la piété catholique.



FEUILLET DE PROPAGANDE

Sur la dévotion à Notre-Dame du T. S. Sacrement

Prix : 6 cents la douzaine ; 40 cents le cent.

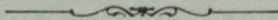


IMAGES

de Notre-Dame du Très Saint Sacrement

Deux modèles en couleurs : Prix : 20 cents la douzaine : — \$ 1.50 le cent.

Nous enverrons avec chaque image une notice sur la dévotion à Notre-Dame du Saint Sacrement.



BUREAU DES CEUVRES EUCHARISTIQUES
320, Avenue Mont-Royal, Montréal.